

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC



ARTS D'AFRIQUE

JEUDI 26 JUIN 2025 À 18H





## ARTS D'AFRIQUE

REDÉCOUVERTE DE CINQ ŒUVRES  
MAJEURES DE LA COLLECTION  
DU COMTE BAUDOUIN DE GRUNNE

UNE FIGURE DE RELIQUAIRE KOTA  
DE CHARLES RATTON

# HVMC

## EXPERT

### BERNARD DULON

Expert près la Cour d'Appel de Paris  
Membre de la CNE  
10 rue Jacques Callot - 75006 Paris  
Tél. : +33 (0)1 43 25 25 00 - +33 (0) 6 07 69 91 22  
bernard@dulonbernard.fr  
dulonbernard.fr



## CONSULTANTS

### CABINET D'EXPERTISE BEAUVOIS

85 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
Tél. : 00 33 (0)1 53 04 90 74  
contact@beauvois.info

### BARBARA DEMBINSKI

Cabinet d'expertise Beauvois  
Tél. : 06 60 42 88 87  
barbara@beauvois.info

## HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

### SONNY PALOMBA

Coordinateur des ventes et expertises  
Tél. : +377 93 25 88 89 - 06 40 62 69 66  
spalomba@hvmc.com

### ARNAULT PIANO

Clerc  
Tél. : +377 93 25 88 89  
apiano@hvmc.com

PHOTOGRAPHIES  
VINCENT GIRIER DUFOURNIER

DESIGN  
RODOLPHE POTTIER

IMPRIMERIE  
GS



## THE ART LOSS ■ REGISTER™

[www.artloss.com](http://www.artloss.com)

Confrontation à la base de données du Art Loss Register des lots dont l'estimation haute est égale ou supérieure à 1 500€.  
All lots with an upper estimate value of 1.500€ and above are searched against the Art Loss Register database.

## ARTS D'AFRIQUE

**JEUDI 26 JUIN 2025 À 18H**

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO  
10-12 QUAI ANTOINE 1<sup>ER</sup> - 98000 MONACO  
PARKING PUBLIC

**LOTS VISIBLE SUR RENDEZ-VOUS  
CHEZ L'EXPERT**

BERNARD DULON, 10 RUE JACQUES CALLOT - 75006 PARIS  
DU LUNDI 2 AU MARDI 17 JUIN

## EXPOSITION PUBLIQUE

DU LUNDI 23 AU JEUDI 26 JUIN  
DE 9H À 13H ET DE 14H À 18H  
PENDANT LES EXPOSITIONS & VENTES  
TÉL. : 00 377 93 25 88 89

CATALOGUES ET PHOTOS SUPPLÉMENTAIRES  
SUR [WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

VENTES LIVE  
[INVALUABLE.COM](http://INVALUABLE.COM)  
[DROUOT.COM](http://DROUOT.COM)

VENTE EFFECTUÉE PAR LE MINISTÈRE DE MAÎTRE LEFÈVRE, HUISSIER DE JUSTICE À MONACO,  
À LA REQUÊTE DE L'HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO



Comte Baudouin de Grunne

## Redécouverte de cinq œuvres majeures de la collection du Comte Baudouin de Grunne

C'est en 1955 que Baudouin de Grunne fit l'acquisition de sa première œuvre d'art africaine. Sa quête humaniste et esthétique, n'a dès lors jamais cessé. Jusqu'à sa disparition en 2011, il eut à cœur de réunir autour de lui, dans un cadre familial et tranquille, ce que les cultures traditionnelles, principalement d'Afrique et d'Océanie, avaient produit de plus beau.

La dispersion de ses immenses collections commença à partir de l'an 2000, une décision qu'il prit afin de venir en aide aux populations à l'origine des chefs-d'œuvre qui l'avaient accompagné sa vie durant. Ils allaient désormais gagner les cimaises des grands musées du monde ou bien faire, une fois encore, le bonheur de collectionneurs avisés.

La redécouverte aujourd'hui de ces cinq œuvres majeures de la collection du Comte Baudouin de Grunne est un instant magique qui permet à chacun, du simple curieux à l'amateur passionné, de voyager dans l'espace et le temps à la rencontre des cultures de l'Afrique. L'historien de l'art comme le collectionneur y voit émerger d'indispensables fragments de connaissance ainsi que des chefs-d'œuvre un temps dissimulés à tout regard.

## *Rediscovery of five major works from the collection of Count Baudouin de Grunne*

*It was in 1955 that Baudouin de Grunne acquired his first work of African art, and from that point on, he never stopped pursuing his humanist and aesthetic quest. Right up until his death in 2011, he was committed to gathering around him, in a peaceful, family setting, the most beautiful items that traditional cultures, particularly those of Africa and Oceania, had to offer.*

*The dispersal of his vast collections began in 2000, a decision he took in a bid to provide assistance to the peoples responsible for the masterpieces that had accompanied him throughout his life. They would go on to grace the spaces of the world's greatest museums or indeed, once again, bring joy to discerning collectors.*

*Today's rediscovery of these five major works from Count Baudouin de Grunne's collection is a magical moment that allows everyone, from the simply curious to passionate art lovers, to journey through space and time and get to know the cultures of Africa. In these works, both art historians and collectors will see the emergence of vital fragments of knowledge as well as masterpieces once hidden from view.*

Bernard Dulon

1

**CULTURE SONINKE, MALI, XIII<sup>E</sup>-XIV<sup>E</sup> SIÈCLE**

**Effigie d'ancêtre**

(Test C14 CIRAM n° 0309-OA-70R-1)

Bois dur à patine foncée et d'usage

Hauteur : 50 cm

*Soninke culture, Mali, 13<sup>th</sup>–14<sup>th</sup> century*

*Effigy of an ancestor*

*(Test C14 CIRAM No. 0309-OA-70R-1)*

*Hardwood with dark patina and patina from use*

*Height: 19.6 in.*

**120 000 / 150 000 €**

**Provenance :**

Emil Storrer, Zurich, 1955

Collection privée Suisse, 1977

Collection Dwight Strong, Los Angeles

Ancienne collection du Comte Baudouin de Grunne

Collection particulière, Paris

**Publications**

de Grunne, (Bernard), Djenné-Jeno. 1000 years of terracotta statuary in Mali,  
Brussels : Mercatorfonds, 2014: fig.263

Bassani (Ezio), *Antiche opere del Mali*, in Expo cat. : *Africa. La Terra degli Spiriti*,  
ed. by Claudia Zevi & Gigi Pezzoli, Milano: 24 Ore Cultura, 2015:206

Expo cat. : *Mande. Trésors millénaires / Ancient treasures*, by Bernard de Grunne and Kristina Van Dyke,  
Brussels : Bernard de Grunne, 2016:86-87, #24  
Expo cat. : *Soninké*, by Bernard de Grunne, Brussels, 2024:39, cat.9

**Expositions**

Milan, Italy : *Africa. La terra degli spiriti*. Museo delle Culture (MUDEC), 27 March-30 August 2015

Brussels, Belgium, *Mande. Tresors millénaires*, Ancienne Monnaie, Place du Grand Sablon, 8-12 June 2016.



Dans le delta intérieur du Niger, la ville de Djenné «a été fondée par des païens au milieu du II<sup>e</sup> siècle de l'hégire du prophète (IX<sup>e</sup> siècle)» affirmeait, dans son célèbre *Ta'rîkh al-Sûdân*, Abderrahman ben Abdallah ben 'Imran ben 'Amîr es-Sâ'îdi, imam de la ville dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Selon l'ethnologue Germaine Dieterlen, des migrations successives auraient amené cette population originaire de l'empire du Ghana à s'implanter dans le Mandé, puis à Djenné-Djeno. Ce ne serait qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que l'un de ses chefs, Suleymane Konaté, refusant de se convertir à l'Islam et se soumettre au conquérant Soundiata Keita serait parti se réfugier dans la falaise de Bandiagara, emportant avec lui ses traditions culturelles. Parmi ces dernières, les statues de bois, par leur style sculptural, les lieux de leur découverte et leur datation scientifique, corroborent l'analyse des historiens. Ces représentations, dont le corpus se limite à 48 œuvres, sont connues sous l'appellation de Soninké ou Djennenke pour leur flagrante proximité et la coexistence des plus anciennes d'entre elles avec les figurines en terre cuite extraites de la glaise des «villes anciennes de Djenné». C'est là que seraient nées ces effigies de bois vers le X<sup>e</sup> siècle avant de prospérer puis de s'éteindre au XV<sup>e</sup> siècle sur la falaise de Bandiagara et dans la plaine du Seno où furent préservées la grande majorité d'entre elles.

Son âge (datée A. D 1265-1315) et quelques traits caractéristiques permettent de reconnaître sans ambiguïté dans l'œuvre présentée ici un membre de la famille sculpturale soninké, à commencer par la silhouette svelte et bien équilibrée, haut du corps projeté vers l'avant, mains reposant sur le haut des cuisses et jambes tendues dont les chevilles sont ornées de bracelets identiques à ceux des poignets. Dominé par un crâne proéminent plaqué d'un chignon, prolongé de la large barbe traditionnelle, rectangulaire et saillante, le visage allongé de forme ovale, au nez en pointe de flèche et aux lèvres boudeuses répond aux canons soninké mais dans une version adoucie, plus sensible, qui le distingue du modèle classique aux traits durement accusés. Rompant avec le hiératisme distinctif du style, l'artiste confirme avec talent sa volonté de donner plus d'humanité à sa création en suggérant une impression de mouvement grâce au subtil positionnement de la tête légèrement déjetée par rapport au reste du corps.

*In the Inner Niger Delta, the city of Djenné "was founded by pagans in the middle of the second century of the Hijra (ninth century)" asserted Abderrahmane be Abdallah ben 'Imran ben 'Amîr es-Sâ'îdi, the city's imam in the second half of the seventeenth century, in his famous *Tarikh al-Sudan*.*

*According to the ethnologist Germaine Dieterlen, successive migrations led this population, originally from the Ghana Empire, to settle in the Mandé region and then in Djenné-Djeno. It was not until the thirteenth century that one of the city's chiefs, Suleymane Konaté, refusing to convert to Islam and submit to the conqueror Sundiata Keita, sought refuge in the Cliff of Bandiagara, taking his cultural traditions with him. These included wooden statues, with their sculptural style, locations of discovery and scientific dating all corroborating historical analysis. These depictions, of which there are only 48 examples, are known as Soninké or Djennenke for their clear proximity and the fact that the eldest co-exist alongside the terracotta figurines crafted from the clay "of the ancient cities of Djenné". This is where these wooden effigies likely emerged around the tenth century, before flourishing and then disappearing in the fifteenth century on the Cliff of Bandiagara and the Seno Plain, where the majority of them were preserved.*

*The age (dating from 1265–1315 AD) and some characteristic features mean that the work presented here can unambiguously be recognised as part of the Soninké sculptural family: first, the slender, well-balanced silhouette, the top of the body leaning forward, hands resting on the top of the thighs and outstretched legs, with identical bracelets circling the ankles and wrists. Dominated by a prominent scalp swept into a bun, and extended by the traditional extensive beard, rectangular and protruding, the elongated oval face with its arrowhead nose and pouting lips fits the Soninké canons; however it presents a softer, more sensitive version, distinguishing it from the traditional template with its hard-edged features. Breaking with the style's distinctive hieraticism, the artist who carved this figure skilfully confirms his desire to give his creation greater humanity, by suggesting a hint of movement through the subtle positioning of the head, slightly offset from the rest of the body.*





Trois rangées de chéloïdes courant des oreilles aux tempes permettent à Bertrand de Grunne d'attribuer cette statuaire à la frange kagoro des Soninké. « Selon Dominique Zahan, le nom kagoro signifie « bosses incisées », allusion aux petites scarifications sphériques utilisées par les Kagoro. Ces derniers ont migré vers le plateau de Bandiagara en venant du nord-ouest, avant de s'installer dans la région de Kani-Goguna. »

La présence d'une poitrine féminine confère à la sculpture un statut très explicitement hermaphrodite, peut-être représentation de rois femmes, tels ceux de la région de Ségou évoqués par l'anthropologue Jean Bazin. Cette particularité, sa patine, sa taille la rapprochent, entre autres, de la statue ayant appartenu à la mythique collection Myron Kunin. Cette dernière fait partie d'un corpus stylistique d'œuvres attribuées à un Maître d'Ireli, du nom d'un village situé sur la falaise en surplomb de la plaine du Séno où l'une d'entre elles fut trouvée en 1954 par Pierre Langlois. C'est à la même époque que notre statue fut collectée par le suisse Emil Storrer, grand connaisseur de la culture régionale et chasseur ayant sillonné la région à partir de Korhogo en pays sénoufo où l'accueillait son ami Simon Escarré, autre amateur de gibier et de sculpture.

Bertrand Goy

*Bertrand de Grunne was able to attribute the statue to the Kagoro branch of the Soninké people thanks to the three rows of scarification running from the ears to the temples.*

*"According to Dominique Zahan, the name kagoro means 'incised bumps'; an allusion to the small, spherical scarification employed by the Kagoro. The group migrated to the Bandiagara Plateau from the north-west, before settling in the Kani-Goguna region."*

*The presence of female breasts makes the sculpture very explicitly hermaphrodite in nature, perhaps a depiction of "female kings", such as those of the Segou region described by anthropologist Jean Bazin. This unique feature, the patina and the size make it similar to, among other works, the statue that belonged to the legendary collection of Myron Kunin, which was part of a stylistic collection of works attributed to a Master of Ireli, the name taken from a village located on the cliffs overlooking the Seno Plain, where one of them was discovered by Pierre Langlois in 1954. This statue was collected in the same period by Emil Storrer, from Switzerland, a renowned expert in the regional culture and a hunter who criss-crossed the region from its Sénoufo base in Korhogo, where he was a guest of his friend Simon Escarré, who was also passionate about game and sculpture.*



Emil Storrer (1917-1989) en pays bambara au Mali

2

**CULTURE BAMBARA, RÉGION DU CENTRE-SUD DU MALI**

**Effigie masculine de la société initiatique du Jo (Jomooni)**

Bois dur à patine noire et suintante

Hauteur : 105 cm

Bambara (Bamana) culture, central southern Mali

Male effigy from the Jo initiatory society (Jomooni)

Hardwood, black oozing patina

Height: 46.5 in.

**80 000 / 120 000 €**

Provenance

Merton Simpson, New York, vers 1978

Collection Jacob Weintraub, New York, 1980

Ancienne collection du Comte Baudouin de Grunne

Collection particulière, Paris

Publication

Calmels Cohen, Paris, *Arts primitifs. Arts précolombiens*, 8 June 2005. Lot 378.

Experts : Alain de Monbrison et Pierre Amrouche



Entre le 17 février et le 8 mai 1960, les visiteurs de l'exposition Bambara Sculpture from the Western Sudan, organisée par le Museum of Primitive Art, découvraient pour la première fois neuf imposantes statues, participant aux rites initiatiques du Jo ou une de ces déclinaisons, les cérémonies du Gwan, dédiées aux femmes et destinées à favoriser leur fécondité et garantir un enfantement de bonne qualité. Cinq sculptures assises, les Gwandansu, mères à l'enfant ou en passe de l'être, exhibent une fémininité épanouie, leur port de reine transformant leur modeste siège en un trône. Leurs pendants masculins Jomooni, debout ou chevauchant une monture, s'exhibent seuls lors du Jo, ou à leurs côtés pendant le gwan et partagent avec elles une coiffure, sorte de bonnet phrygien, accentuant cette impression pour l'observateur d'être en présence d'un groupe d'essence royale.

La statue qui fait l'objet de ces lignes appartient à un corpus réduit d'effigies associées à ces cultes pratiqués au sud du Mali, de la région administrative de Dioïla, la plus au nord, à celle de Bougouni à proximité de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Longtemps préservées des regards étrangers dans un sanctuaire caché, jara bugu, elles sont apparues tardivement en occident - dans les années 1950 - grâce aux contacts maliens des galeristes Hélène et Henri Kamer et de John Klejman.

Ainsi en 1953, l'ethnologue Viviana Pâques, élève de Marcel Griaule, constatant que «les informations précédemment recueillies sur le Djo étaient assez sommaires ou assez fragmentaires», avait entrepris de lui consacrer une étude<sup>(1)</sup> mais n'avait toutefois pu assister aux rites initiatiques ni apercevoir la moindre statue.

*Between 17 February and 8 May 1960, visitors to the Bambara Sculpture from the Western Sudan exhibition organised by the New York Museum of Primitive Art saw, for the first time, nine imposing statues used in the initiation rites of the Jo or one of its imitators, the Gwan ceremonies dedicated to women and intended to boost their fertility and guarantee a positive birthing experience. Five seated sculptures, the Gwandansu – mothers or soon-to-be mothers of infants – exhibit a radiant femininity, their regal bearing transforming their modest seat into a throne. Their masculine counterparts, Jomooni, standing or sitting astride a mount, are exhibited alone during Jo, or at their sides during gwan, and share a headdress with them, a kind of Phrygian cap, emphasising the observer's impression of being in the presence of royalty.*

*The statue described here belongs to a small collection of effigies associated with these rites practised in southern Mali, from the administrative region of Dioïla, the northernmost location, to the region of Bougouni, near the border with Côte d'Ivoire. Long protected from foreign eyes in a hidden sanctuary, jara bugu, the effigies were late to reach the West, emerging in the 1950's thanks to the Malian contacts of gallery owners Hélène and Henri Kamer, and John Klejman.*

*In 1953, the ethnologist Viviana Pâques, a student of Marcel Griaule, noting that "the information previously gathered about the Jo was fairly cursory or fragmentary", embarked on a study<sup>(1)</sup> devoted to it, but was ultimately unable to attend the initiation rites or see a single statue.*



(1) Pâques, Viviana, «Bouffons sacrés du cercle de Bougouni», Paris, Journal de la société des africanistes, 1954, 24-1, pp. 63-110



Le Metropolitan Museum de New York possède une grande partie de ces sculptures et certaines d'entre elles affichent des analyses au C14 qui laissent penser à ses conservateurs qu'elles «peuvent être plus anciennes que le siècle ou deux dont on pense généralement que les statues en bois peuvent survivre dans un environnement africain». En 1927, L'administrateur ethnologue Louis Tauxier pensait déjà que «le *Djo* est une vieille divinité semble t'il.»<sup>(2)</sup>

L'analyse effectuée sur la statue présentée ici corrobore cette hypothèse. Le visage dont l'ovale étroit s'interrompt par une nette coupure horizontale au niveau du menton, le bonnet quadrillé comme une mosaïque, prolongé de deux courtes nattes, sont classiques dans la région de Bougouni et celle de Sikasso où l'on retrouve ces traits sur les visages des personnages féminins ornant les lances rituelles participant aux danses. Notre personnage brandit une corne dans la main et arbore des scarifications traditionnelles, dont le collier représentant sans doute un étui à amulettes.

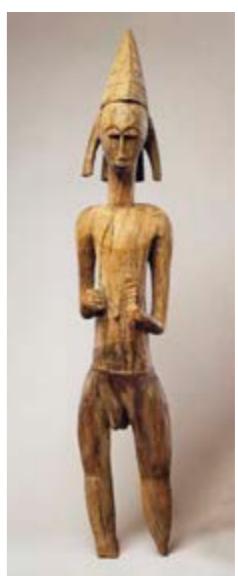
La diversité des patines couvrant *Jomooni* et *Gwandansu* s'explique par leur condition de conservation et le caractère aléatoire qu'implique la longue alternance d'onctions de beurre de karité et d'ablutions à l'eau chaude et au savon<sup>(3)</sup> dont elles furent longtemps et régulièrement honorées. Celle de notre statue bénéficie d'une belle glaçure brune régulière plus esthétique que celle de son alter ego, don de Nelson A. Rockefeller au Metropolitan Museum et daté du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

Bertrand Goy

The Metropolitan Museum of New York holds a large share of these sculptures, and some of them have undergone Carbon-14 dating, leading the curators to believe that they "could be older than the century or two that wooden statues are generally thought to be able to survive in an African environment." In 1927, the administrator and ethnologist Louis Tauxier already thought that "*Djo* seems to be an ancient deity."<sup>(2)</sup>

This hypothesis is corroborated by the analysis that has been carried out on the statue presented here. The face, whose narrow oval shape is cut off by a clear horizontal break at the chin, and the cap with its mosaic-like chequered pattern, extended by two short braids, are traditional in the Bougouni region, as well as in Sikasso, where the same features can be seen in the faces of women decorating the ritual spears used in dances. Our figure is holding a horn and sports traditional scarification, including a necklace likely representing an amulet case.

The wide variety of patinas covering *Jomooni* and *Gwandansu* can be explained by the conditions in which they were preserved and the random features resulting from alternately being anointed with shea butter and washed with hot water and soap<sup>(3)</sup> regularly and over a long period. The patina on this statue boasts a beautiful, consistent brown glaze, which is more aesthetic than its alter ego, a donation by Nelson A. Rockefeller to the Metropolitan Museum and dates from the fifteenth to the seventeenth century.



Metropolitan Museum, New York (Inv.1979.206.132)  
The Michael C. Rockefeller Memorial Collection  
Don Nelson A. Rockefeller

(2) Tauxier, Louis La religion bambara, Paris, Paul Geuthner, 1927, p. 329

(3) Ezra, Kate, A human ideal in African Art Bamana figurative sculpture, Washington, Smithsonian Institution Press, 1986, p. 22

3

**CULTURE MANGBETU, NORD-EST DE LA R.D. DU CONGO**

**Boîte anthropomorphe royale**

Bois à décor pyrogravé, écorce cousue  
Hauteur : 59 cm

*Mangbetu culture, north-eastern Democratic Republic of the Congo*

*Royal anthropomorphic box*

*Wood, pyrography decoration, stitched bark*  
*Height: 23.2 in.*

**80 000 / 120 000 €**

Provenance

Acquise par le Dr. Védy vers 1895 et conservée par sa famille  
Bernard Dulon et Philippe Guimiot (1995)

Collection privée

Ancienne Collection du Comte Baudouin de Grunne  
Collection particulière, Paris

Publications

Philippe Guimiot, Tribal arts, n°18, 1998, quatrième de couverture



Dr. Louis-Henry-Joseph Védy  
1871-1907



## La boîte du docteur Védy

L'engouement des populations Mangbetu pour les objets sculptés du quotidien, dont témoignent les premiers explorateurs de la région, est le résultat d'une initiative de promotion culturelle mise en place très tôt par les rois mangbetu. Ainsi, en 1913, lors d'une mission dans la région de l'Uélé mandatée par l'American Museum of Natural History de New York, le zoologiste allemand, Herbert Lang et l'ornithologue James Paul Chapin rencontrèrent le roi Okondo et obtinrent de lui de nombreux objets d'art et d'artisanat. L'objectif du roi était de « redonner au royaume le prestige qu'il avait perdu, au moins à travers la reconstitution de la cour et le développement des arts »<sup>(4)</sup>. Aussi, les cours mangbetu se montraient prodigues et nombre de couteaux, trompes en ivoire, harpes, cuillères, boîtes et tambours furent offerts à leurs visiteurs et leurs voisins, conférant aux arts plastiques un rôle d'ambassade. Les Mangbetus ne sculptèrent pas de masque et très peu de statues ancestrales.

Leurs célèbres boîtes, jadis considérées comme des conteneurs à miel, servaient en fait à conserver les objets précieux, bijoux, peignes, poudres médicinales et autres talismans. Les plus élaborées d'entre toutes, les plus rares également, étaient les boîtes anthropomorphes, probablement réalisées pour le roi et les notables importants.

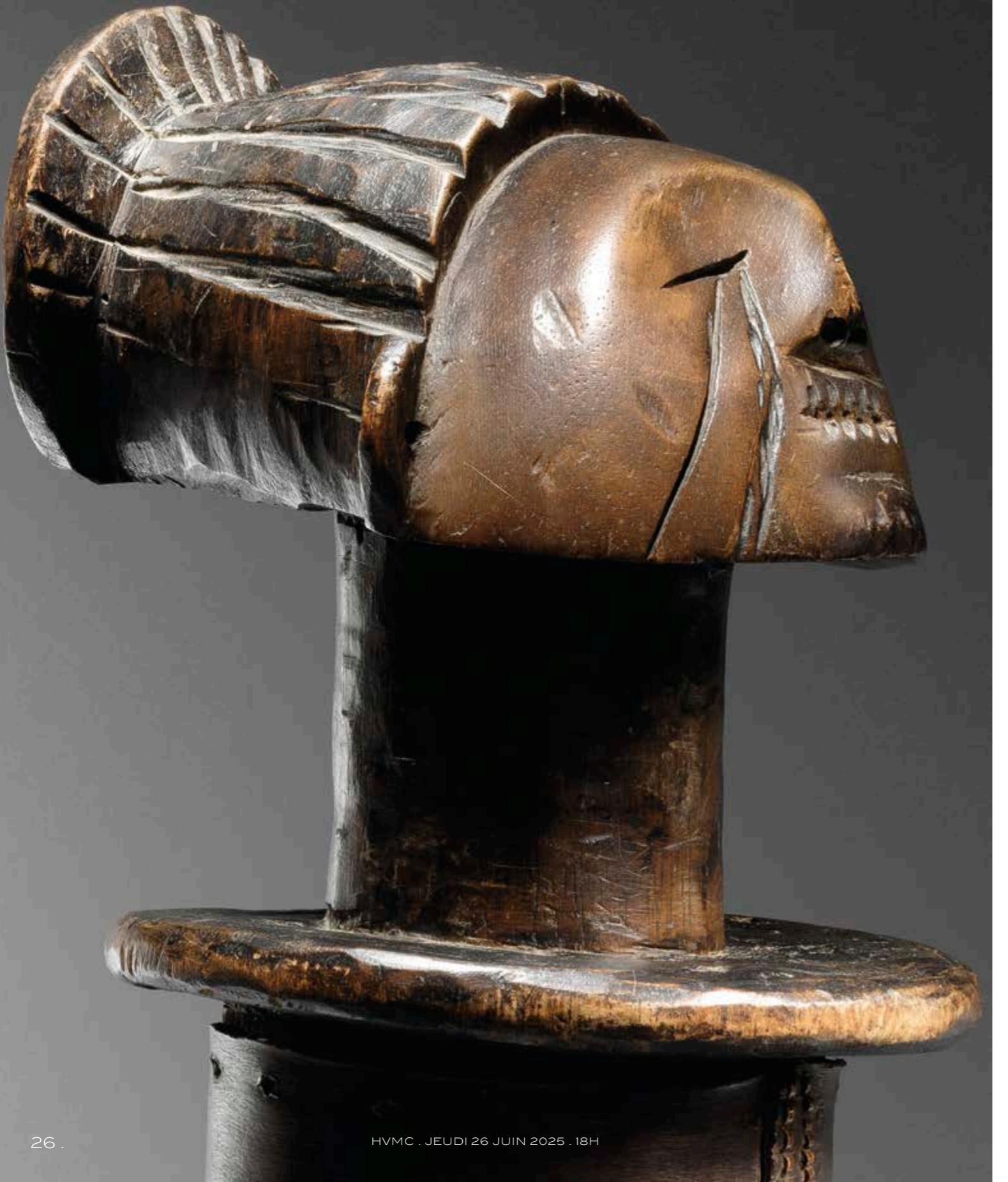
## Doctor Védy's box

The Mangbetu people's love for carved everyday objects, which was described by the first explorers of the region, stems from an initiative to promote culture that was introduced very early on by the Mangbetu kings. In 1913, during a mission to the Uele region commissioned by the American Museum of Natural History in New York, the German zoologist Herbert Lang and ornithologist James Paul Chapin met King Okondo, who gave them a number of artworks and craft items. The king's aim was to "restore the kingdom's lost prestige, at least by rebuilding the court and developing the arts."<sup>(4)</sup> As a result, the Mangbetu courts were elaborate, and numerous knives, ivory horns, harps, spoons, boxes and drums were gifted to their visitors and neighbours, giving the visual arts an ambassadorial role. The Mangbetu did not carve masks and rarely crafted statues of their ancestors.

Their famous boxes, once believed to be containers for honey, were actually used to hold valuable items, jewellery, combs, medicinal powders and other talismans. The most elaborate of them all – and also the rarest – were the anthropomorphic boxes, probably crafted for the king and dignitaries.



(4) Schildkrout & Keim, 1990, African Reflections: Art from Northeastern Zaire



Acquise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la boîte du docteur Védy est un important témoignage d'une forme archaïque du style mangbetu. Son visage est tourné vers le ciel, le menton dans le même plan horizontal que la coiffure. Les dents sont apparentes, un détail mémoriel en relation certaine avec la pratique cannibale ancrée jadis dans la région. Les jambes enfin dont le traitement particulier genou-mollet confère à l'ensemble de la sculpture une apparence stabilité au sol et un dynamisme vertical.

Malgré sa haute antiquité au sein de sa culture, la boîte du docteur Védy, véritable chef-d'œuvre du style Mangbetu archaïque, n'est pas un exemplaire isolé dans le corpus. Le Musée d'Histoire Naturelle de La Rochelle (inv. H 1842) et le Völkerkundemuseum d'Heidelberg (inv. 2 1246) possèdent tous deux un exemplaire stylistiquement si comparable qu'il est possible d'attribuer ces trois œuvres à la production d'un atelier spécialisé, voire à la main d'un même artiste.

Bernard Dulon



Völkerkundemuseum der J.&E.  
von Portheim-Stiftung, Heidelberg  
Inv. 2 1246



Musée d'Histoire Naturelle  
de La Rochelle  
Inv. H 1842

*Doctor Védy's box, acquired in the late nineteenth century, is an important example of an archaic form of the Mangbetu style. The face is turned towards the sky, with the chin horizontally in line with the coiffure. The teeth are visible, a detail that undoubtedly commemorates the cannibalism once rooted in the region. Finally, there are the legs, where the unique treatment of the knees and calves gives the sculpture as a whole a sense of stability on the ground and vertical dynamism.*

*Despite its great antiquity within the culture, Doctor Védy's box, a genuine masterpiece of the archaic Mangbetu style, is not an isolated example in the corpus. Musée d'Histoire Naturelle de La Rochelle (inv. H 1842) and Völkerkundemuseum d'Heidelberg (inv. 2 1246) both hold examples that are stylistically so similar to this one that it is possible to attribute the three works to the output of a single studio, and even the hand of the same artist.*

4

**CULTURE NGBAKA, RÉGION DE L'UBANGI, R.D. DU CONGO**

**Effigie de l'ancêtre primordial Nàbo**

Bois dur à patine foncée, bijoux de métal

Hauteur : 61 cm

*Ngbaka culture, Ubangi region, Democratic Republic of the Congo*

*Effigy of the primordial ancestor Nàbo*

*Hardwood with dark patina, metal jewellery*

*Height: 24 in.*

**80 000 / 120 000 €**

Provenance

Collection Lucien Van de Velde, Anvers, 1970

Collection Hans Van Witteloostuijn, Delft

Marc et Alain de Monbrison, Paris, 1978

Philippe Guimiot, Bruxelles, 1994

Ancienne Collection du Comte Baudouin de Grunne

Collection particulière, Paris

Publications et expositions

Marc et Alain de Monbrison, African Arts, 1978, vol. XII, n°1

Philippe Guimiot, African Arts, 1994, vol. XXVII, n°4

Philippe Guimiot, Arts Primitifs IV, Bruxelles, 1994, n° 22

Jan-Ludwig Grootaers, Ubangi, 2007, Planche IV, n° 10, p. 195

Bassani et Pezzoli, Ex Africa, Museo Civico Archeologico, Bologne, 2019, n° II. 21, p. 179





## NÀBO, les pieds bien sur terre...

Les peuples ubangiens de l'aire culturelle Ngbaka, n'ont jamais représenté leurs ancêtres claniques mais ont sculpté à l'obsession et en toutes dimensions, les effigies d'un couple primordial Séto et sa sœur-épouse Nàbo à qui ils devaient leur existence même. Ces statuettes protégeaient leurs propriétaires et étaient invoquées pour la résolution de nombreux maux tels que maladie, stérilité, chasses et cultures infructueuses. Selon l'agent territorial Ronse, Nàbo était sollicitée seule pour les cas de maladies nerveuses féminines<sup>(5)</sup>.

Il est bien malaisé de disserter des œuvres de l'aire culturelle de l'Ubangi (Nord-ouest de la R.D. du Congo, Sud du Soudan, Centrafrique), tant elles échappent aux canons de l'esthétique classique par une apparente liberté d'exécution et une créativité prodigue. Parfois, par de simples ébauches taillées à même l'arbre vivant, cet art a pu être considéré comme celui de la maladresse maîtrisée et cependant, nombres d'œuvres parmi les plus marquantes des peuples d'avant l'écriture sont issues de l'Ubangi. Les différents styles autochtones sont parfois difficiles à différencier, dès lors que manquent, comme c'est hélas souvent le cas, les indispensables renseignements de terrain relatifs à la découverte d'une œuvre. Ainsi, notre effigie, historiquement considérée comme de la main d'un artiste Ngbaka a récemment pu être attribuée à l'atelier d'un sculpteur de leurs voisins Manza<sup>(6)</sup>.

## NÀBO: feet firmly on the ground...

The Ubangi peoples of the Ngbaka cultural region never depicted their clan ancestors. However, they obsessively sculpted effigies of all sizes representing a primordial couple, Séto and his sister-spouse Nàbo, to whom they owed their very existence. These figurines protected their owners and were called on to resolve many ills, including disease, infertility and unsuccessful hunts or harvests. According to the regional official Ronse, Nàbo alone was called upon to assist with nervous disorders suffered by women<sup>(5)</sup>.

It is very difficult to discuss artworks from the Ubangi cultural region (which spans northwestern Democratic Republic of the Congo, southern Sudan and the Central African Republic), since they fall outside the canons of classical design due to an apparent freedom of execution and prodigious creativity. As a result of the simple shapes carved directly into a living tree, this art may, at times, have been considered to be comprised of examples of "happy accidents", and yet many of the most striking artworks by preliterate peoples come from the Ubangi. It can be challenging to differentiate between the various indigenous styles when, as is unfortunately often the case, the vital information relating to the discovery of an artwork in the field is missing. As such, this effigy, while historically considered to have been crafted by a Ngbaka artist, was recently attributed to the studio of a sculptor from the neighbouring Manza people<sup>(6)</sup>.

(5) Grootearts, 2007, p. 124  
(6) Grootearts, 2007, p. 174

Bien campée sur de très larges pieds et de robustes jambes, Nàbo bénéficie en cette sculpture d'un traitement particulièrement vigoureux. Son torse, les bras collés au corps, supporte une tête massive au visage projeté vers l'avant qui porte à son front un bandeau vertical figurant les scarifications coutumières. La surface de l'œuvre, facettée et guillochée, témoigne d'une exécution particulièrement soignée pour une œuvre si puissante et archaïque qu'elle semble venir tout droit de la protohistoire de l'humanité. Elle lacère les canons trop étroits d'une esthétique classique et proclame «la santé comme valeur supérieure au beau<sup>(7)</sup>», bien avant les artistes de la modernité, de Cézanne et Van Gogh à de Kooning et Basquiat, sans oublier, bien sûr, Picasso.

Il n'est pas étonnant de ce fait que, dès le début de la découverte des arts de l'Afrique par le monde occidental, Picasso, Khanweiler, Georges de Miré, Charles Ratton, Paul Chadourne, et tant d'autres collectionneurs eurent à cœur d'acquérir une sculpture de l'Ubangi<sup>(8)</sup>.

Bernard Dulong

*Standing squarely on very large feet and strong legs, in this sculpture Nàbo benefits from a particularly vigorous treatment. Her torso, the arms pinned to her body, supports an enormous head, face forward. On her forehead, she wears a vertical band representing traditional scarification. The work's surface, faceted and adorned with guilloche, provides evidence of particularly careful execution for a work that is so powerful and archaic that it seems to come straight from the protohistory of humanity. It shreds the too narrow canons of classical design and proclaims "health as a value superior to beauty<sup>(7)</sup>" long before contemporary artists from Cézanne and Van Gogh to de Kooning and Basquiat, not forgetting, of course, Picasso.*

*Consequently, it is not surprising that, from the moment the art of Africa was first discovered by the Western world, Picasso, Kahnweiler, Georges de Miré, Charles Ratton, Paul Chadourne and many other collectors were determined to acquire an Ubangi sculpture<sup>(8)</sup>.*



(7) Bruno Gay, *Le petit chien de Corneille Agrippa*, in *Lumières Noires*, Tanlay, 1997

(8) L'art des populations de la région n'a pourtant été cartographié que bien plus tard, à l'occasion de la publication de l'ouvrage encyclopédique de Jan-Ludwig Grootears en 2007, *Ubangi, art et cultures au cœur de l'Afrique*.

5

**CULTURE BOYO-BEMBE, RD DU CONGO (SUD KIVU)**

Masque pour les cérémonies de circoncision

Bois à polychromie d'origine

Hauteur : 28 cm

*Boyo-Bembe culture, Democratic Republic of the Congo (southern Kivu)*

*Circumcision ceremony mask*

*Original polychrome wood*

*Height: 11 in.*

**30 000 / 40 000 €**

Provenance

Aurait été acquis du chef Mawazo par Pierre Darteville en 1975

Philippe Guimiot, Bruxelles (1986)

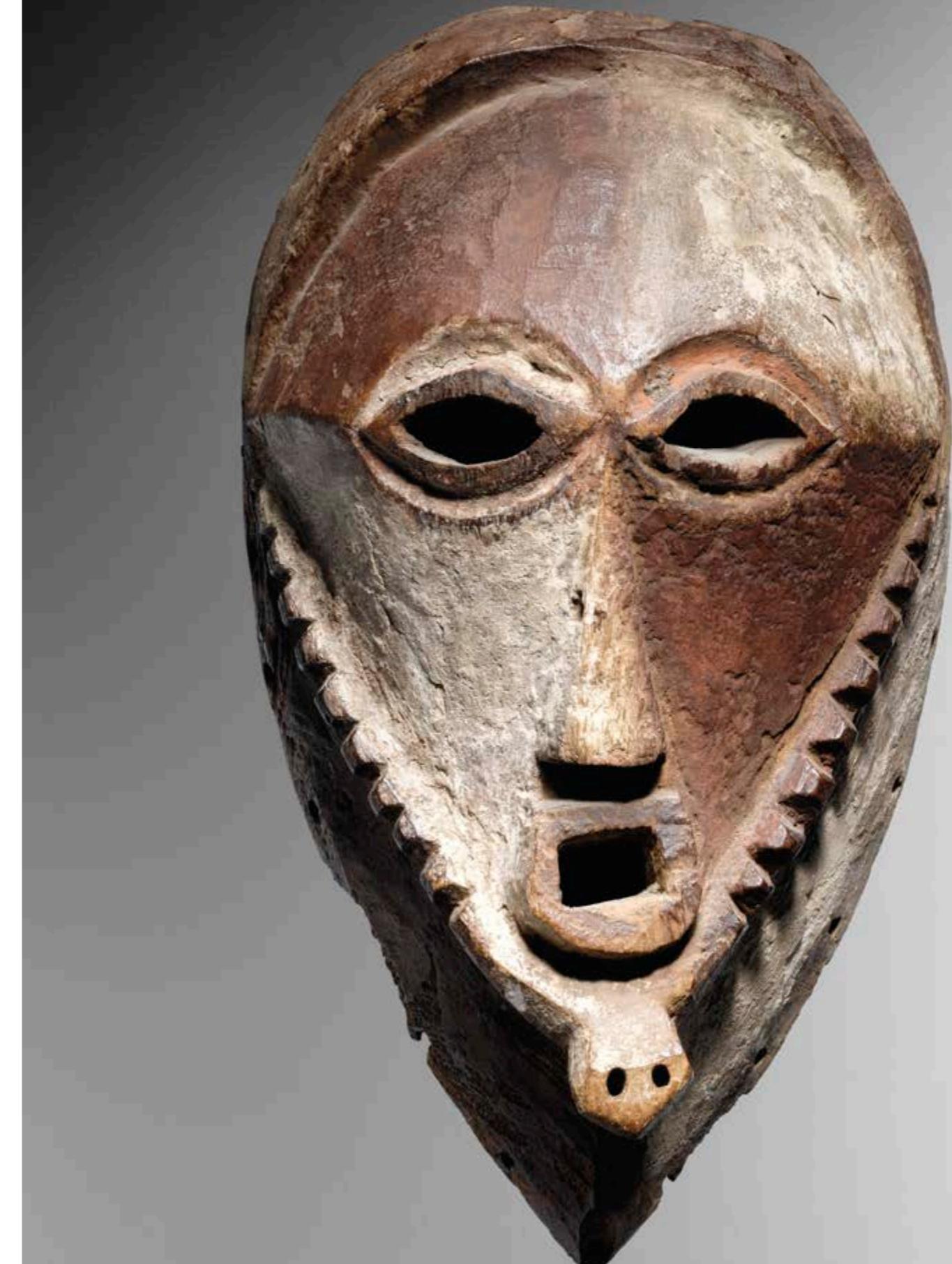
Ancienne Collection du Comte Baudouin de Grunne

Collection particulière, Paris

Publications :

Philippe Guimiot, Arts d'Afrique Noire, n° 59, 1986

Jean-Baptiste Bacquart, The Tribal Arts of Africa, Thames & Hudson, London, 1998, p. 154



Les rares masques de l'aire culturelle Bembe du sud-Kivu ont été décrits comme intervenant lors des cérémonies de circoncision et des rites initiatiques de passage à l'âge adulte consécutifs<sup>(9)</sup>.

La physionomie de ce masque est en accord avec les canons présidant aux grands styles classiques de la région notamment dans le traitement du visage en deux volumes s'articulant au niveau des yeux. La fine barbe crénelée qui orne ses joues symbolise la mentonnière qui tenait jadis la coiffe rituelle des initiés, un trait caractérisant la plupart des figures d'ancêtres bembé aussi bien masculines que féminines<sup>(10)</sup>.

La bichromie blanche et rouge, dont on ne peut que souligner le bel état d'origine, divise le visage en quatre registres égaux dans une écriture graphique employée un temps en Occident par le peintre suprématiste Kasimir Malevitch.

Bernard Dulon



Une effigie d'ancêtre féminin bembé  
Ex-collection Schindler



Kazimir Malevitch, Tête de paysan, vers 1930  
Musée Russe, Saint-Pétersbourg

*The rare masks of the Bembe cultural region in southern Kivu have been described as being used during circumcision ceremonies and the subsequent adulthood initiation rites.<sup>(9)</sup>*

*The physionomy of this mask matches the prevailing canons in the region's major traditional styles, notably the way it separates the face into two volumes, connecting at eye level. The slim, crenellated beard adorning the cheeks symbolises the chinstrap that once held on the ritual headpiece worn by initiates, a feature that characterises the majority of Bembe ancestral figures, both male and female.<sup>(10)</sup>*

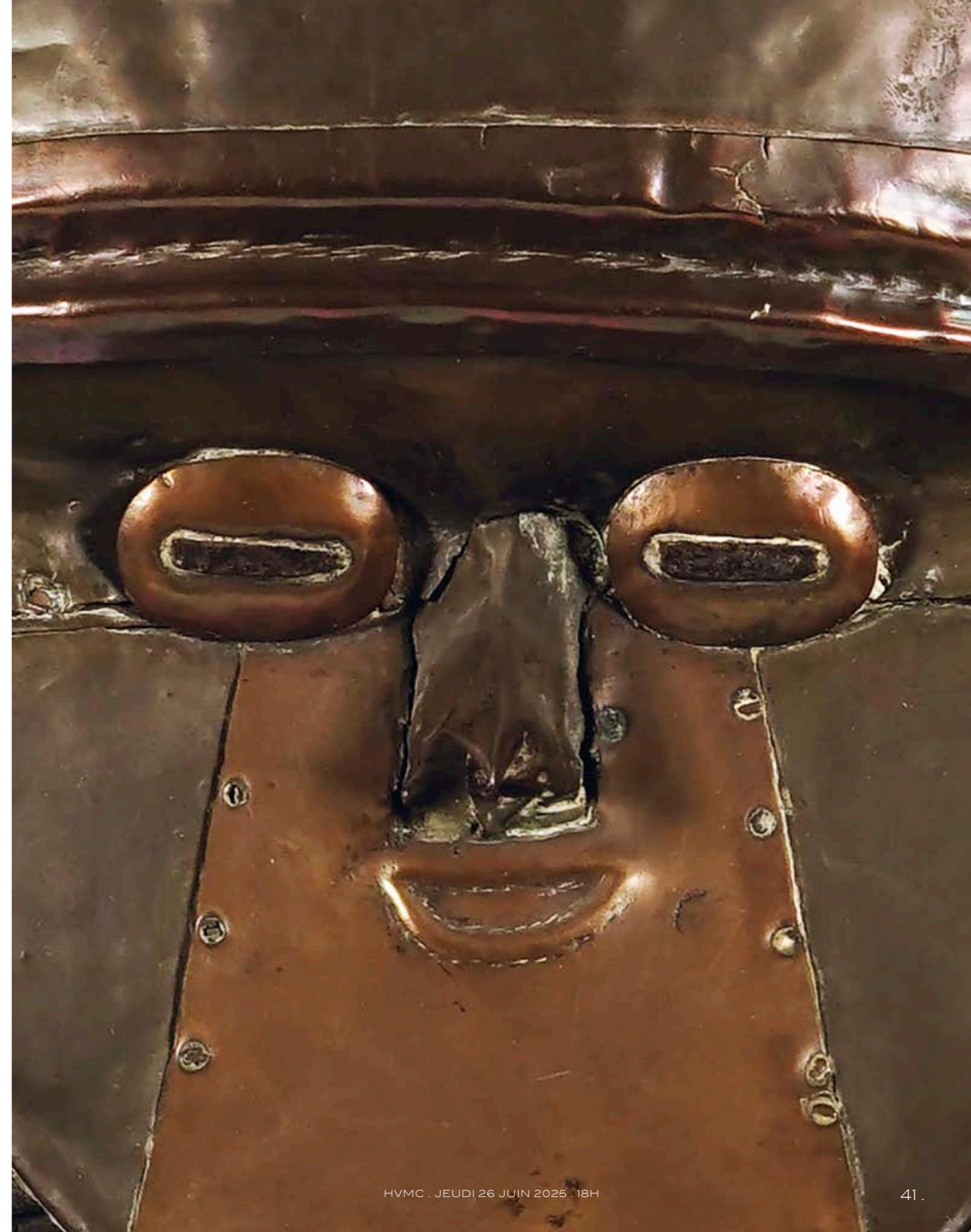
*The two-colour red-and-white scheme, which, it should be emphasised, is in fine original condition, divides the face into four equal registers, in a graphic style once used in the West by Suprematist artist Kazimir Malevich.*



(9) Pol Pierre Gossiaux in Masks in Congo, Marc Léo Félix, Hong Kong, 2016

(10) Viviane Baeke, Une effigie d'ancêtre, chef-d'œuvre de l'art funéraire bembé, Binoche et Giquello, mars 2018, n° 54





6

**CULTURE KOTA, GROUPE OBAMBA, GABON**

**Figure de reliquaire**

Bois plaqué de cuivre et de laiton  
Hauteur : 69 cm

*Kota culture, Obamba group, Gabon*  
*Reliquary figure*  
*Wood with copper and brass plating*  
*Height: 27 in*

**80 000 / 120 000 €**

Provenance  
Charles Ratton, Paris  
Collection Charlotte et Carsten Grodtmann, Suisse  
(Pièce acquise en juin 1957)



Lettre de Charles Ratton



Depuis les annales coloniales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on désigne sous le nom de Kota un ensemble de populations de langue bantoue occupant tout l'est du Gabon jusqu'à la région de Sibiti au Congo<sup>(11)</sup>. Leur organisation sociale est typiquement clanique et leur habitat dispersé, même si certains villages pouvaient comporter jusqu'à une centaine de cases. L'histoire de leurs migrations a été minutieusement étudiée par l'ethnologue Louis Perrois.

La mobilité des populations Kota leur a fait adopter un mode de sauvegarde des reliques ancestrales typique des populations gabonaises et du sud du Cameroun. Les ossements étaient conservés dans de petits paniers d'écorce cousue et d'osier tressé d'un portage très aisés lorsqu'ils étaient contraints de quitter leur territoire. Au sommet de ces ossuaires était placée une effigie de bois sculptée et plaquée de cuivre et de laiton représentant un visage humain, figure ancestrale conçue dans un dessein de protection. L'ensemble était gardé à l'abri des regards profanes dans un lieu consacré où seul l'initié de haut rang pouvait pénétrer. La contemplation de ces figures, associée à l'absorption de drogues psychotropes, tenait un rôle fondamental lors des cérémonies d'initiation des jeunes hommes.

La figure de reliquaire mbulu-ngulu était une icône, le repère visuel d'un monde où les ancêtres continuent à veiller sur leurs descendants. C'était, en pays Kota, un «outil» essentiel pour la survie des groupes, permettant une communication récurrente entre les vivants et les morts.<sup>(12)</sup>

*Since the colonial records of the late nineteenth century, the name Kota has been used to refer to a group of Bantu-speaking peoples occupying the entirety of eastern Gabon as far as the Sibiti region of the Republic of the Congo.<sup>(11)</sup> Their social system is typically clan-based and their settlements scattered, although some villages could include up to a hundred huts. The history of their migrations has been studied in meticulous detail by the ethnologist Louis Perrois.*

*The mobility of the Kota peoples prompted them to adopt a method for protecting ancestral relics that is typical of the peoples of Gabon and southern Cameroon. The remains were stored in small baskets made of stitched bark and woven wicker that were very easy to carry if they were forced to leave their territory. On top of these ossuaries was placed an effigy made from carved wood adorned with copper and brass plating, depicting a human face, an ancestral figure intended to offer protection. The whole thing was kept hidden from secular view in a special location which only high-ranking initiates could access. The contemplation of these figures while under the influence of psychotropic drugs was a key part of the initiation ceremony for young men.*

*The Mbulu-Ngulu reliquary figure was an icon, the visual reference of a world in which ancestors continued to watch over their descendants. In the Kota region, it was a vital "tool" for group survival, enabling ongoing communication between the living and the dead.<sup>(12)</sup>*



Le Kota en carton peint réalisé par Juan Gris en 1922

(11) Les peuples Kota, Obamba, Mahongwe, Shamaye, Sangu, Ndasa, etc.  
(12) Louis Perrois, Kota, 5 continents





HVMC . JUILLET 2025

Séparées de leurs paniers sacrés que les Kota protégeaient farouchement, les sculptures furent cédées très tôt aux européens que leur esthétique particulière et leur allure altière interpellaient et les artistes du XX<sup>e</sup> siècle eurent tôt fait de leur conférer le rang d'icônes de l'ensemble des arts africains. Picasso en posséda au moins deux, Fernand Léger en dessina lors de ses études pour le ballet du Nouveau Monde en 1922<sup>(13)</sup>, Juan Gris, peu fortuné, s'en fabriqua en carton découpé et peint<sup>(14)</sup>, Arman enfin les collectionna sa vie durant avec une passion frénétique<sup>(15)</sup>. Aujourd'hui encore le Mbulu-Ngulu reste un symbole fort des arts de l'Afrique précoloniale. Malgré l'important nombre de figures de reliquaire présentes dans les collections occidentales, il fallut attendre l'étude d'Alain et Françoise Chaffin de 1979 pour qu'une première classification morphologique puisse en être établie.

Le chapelet stylistique Kota s'égrène du Nord au Sud montrant des écritures très distinctes allant de l'abstraction rigoureuse des Mahongwé septentrionaux au plus grand réalisme des groupes méridionaux. Cette exceptionnelle figure de reliquaire provient du groupe Obamba à la frontière du Congo. Charles Ratton, marchand, collectionneur et sans doute le principal promoteur des arts dits «primitifs» au XX<sup>e</sup> siècle<sup>(16)</sup>, la commentait en ces termes : «Comme mon secrétaire vous l'a dit, j'ai rue de Marignan une très belle figure Bakota d'une qualité et d'une taille exceptionnelle. (...) le front est très bombé et (...) la face légèrement concave s'incline en avant jusqu'à amener l'extrémité du menton sur le même plan que la base du front. La qualité plastique de cette pièce est de premier ordre.»

(Les documents originaux seront remis à l'acquéreur.)

Bernard Dulong



Chez Arman...



Projet pour le ballet du Nouveau Monde, Fernand Léger, 1922

(13) Illustration 1

(14) Illustration 2

(15) Illustration 3

(16) Charles Ratton, l'invention des arts «primitifs», Musée du quai Branly, juin-septembre 2013.

Separated from the sacred baskets which were fiercely protected by the Kota, the sculptures were sold very early on to Europeans, who were drawn to their unique aesthetic and imperious bearing. Twentieth-century artists quickly made them the icons of all African art. Picasso owned at least two, Fernand Léger painted them as part of his studies for the Ballet du Nouveau Monde in 1922<sup>(13)</sup>. Juan Gris, who had limited means, made one from painted cardboard cut-outs,<sup>(14)</sup> and Arman was a fervid collector of them throughout his life.<sup>(15)</sup> To this day, the Mbulu-Ngulu remains a powerful symbol of pre-colonial African art. Despite the significant number of reliquary figures held in Western collections, it was not until the 1979 study by Alain and Françoise Chaffin that the first morphological classification was established.

The line of Kota stylistic variations runs from north to south, with an array of highly distinctive styles ranging from the rigorous abstraction of the northern Mahongwé to the greater realism of the southern groups. This outstanding reliquary figure comes from the Obamba group on the Congolese border. Charles Ratton – dealer, collector and probably the main promoter of so-called "primitive" arts in the twentieth century,<sup>(16)</sup> described it as follows:

"As my secretary told you, at Rue de Marignan I have a stunning Bakota figure of exceptional size and quality. (...) the brow bulges enormously and (...) the slightly concave face tilts forward such that the point of the chin is on the same level as the base of the brow. The aesthetic quality of this piece is first-rate."

(The original documents will be passed to the buyer.)

10-12 Quai Antoine 1er - 98000 Monaco

Tel. 00 377 93 25 88 89 - Fax. 00 377 93 25 88 90 - E mail : bid@hvmc.com

S.A.M. au capital de 150 000 € - R CI : 11505494 - D SEE : 4779Z14487 - TVA Intracom : FR 82000092238

**JEUDI 26 JUIN 2025 À 18H**  
**ARTS D'AFRIQUE**

ORDRE D'ACHAT *ABSENTEE BID FORM*

Si vous désirez enchérir par téléphone ou laisser un ordre d'achat, merci de vous inscrire sur [bid@hvmc.com](mailto:bid@hvmc.com) (Joindre carte d'identité et RIB)  
*To register for bidding, please send us a mail to : bid@hvmc.com (joint ID and IBAN)*

Les ordres et demandes de ligne téléphoniques doivent impérativement arriver 24 heures avant la vente  
*Orders must arrive 24 hours before the auction.*

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en EURO, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Frais en sus des enchères indiquées).

*I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in the catalogue and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items the limits indicated in EURO. (These limits do not include premium, fees and taxes).*

|  |                          |                            |
|--|--------------------------|----------------------------|
| NOM ET PRÉNOM<br><i>Name and Firstname</i> | ADRESSE<br><i>Adress</i> | PAYS<br><i>Country</i>     |
| CODE POSTAL<br><i>zip code</i>             | VILLE<br><i>Town</i>     |                            |
| TÉLÉPHONE DOMICILE<br><i>Home Phone</i>    | BUREAU<br><i>Office</i>  | MOBILE<br><i>Cellphone</i> |
| FAX  | EMAIL                    |                            |

| LOT N° | DESCRIPTION DU LOT / <i>Lot Description</i> | LIMITE EN EURO €<br><i>TOP LIMIT OF BID IN EURO</i> |
|--------|---|---|
|        |   |   |
|        |   |   |
|        |   |   |
|        |   |   |
|        |   |   |
|        |   |   |
|        |   |   |

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES / *Required bank references (please complete and join the following page) :*

| CODE BANQUE | CODE GUICHET | NUMÉRO DE COMPTE | CLÉ |
|-------------|--------------|------------------|-----|
|             |              |                  |     |

À RENVOYER À  
*PLEASE FAX TO*  
FAX : 00 377 93 25 88 90  
MAIL : [bid@hvmc.com](mailto:bid@hvmc.com)

SIGNATURE OBLIGATOIRE  
*REQUIRED SIGNATURE*

La Maison des Ventes n'étant pas responsable de l'acheminement du courrier postal ou électronique, merci de vous assurer que votre ordre d'achat nous est correctement parvenu.  
*The office is not responsible of postal-mail or electronic-mail, please, make sure we do receive your absentee bid before the auction.*

# BIJOUX ET OBJETS D'ART, UNE ASSURANCE PRÉCIEUSE.

Créé il y a plus de 35 ans le groupe Suisscourtage - aujourd'hui 15<sup>e</sup> courtier d'assurance sur le marché français- a développé un savoir-faire unique dans l'assurance des objets de valeur. Historiquement, l'assurance des objets d'art et de bijoux de la clientèle privée est née sur le marché anglosaxon. Notre lien privilégié avec le Lloyd's de Londres a certainement renforcé notre démarche.

**Contrairement aux idées reçues, assurer ses objets d'art n'est pas un réflexe chez les particuliers, à peine 25% le seraient.**  
**Rencontre avec Stéphanie Démarest, Directrice Clientèle Privée chez Suisscourtage.**

**Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés et comment les surmontez-vous ?**

Notre rôle est de sensibiliser nos clients aux risques encourus, ils n'en ont pas forcément conscience. En effet, la sous-assurance ou l'absence d'assurance expose les clients à des risques financiers importants en cas de sinistre. Certains persistent à croire que l'assurance est une dépense coûteuse et ne répondra pas efficacement en cas de dommage.

**Le plus gros risque est lié aux transports.**  
Notre expertise nous a permis d'appréhender avec finesse les risques inhérents aux objets précieux.

Les dommages causés par la **casse accidentelle** représentent près de trois-quarts des sinistres, une garantie souvent exclue par les polices d'assurance habitation standard.

En termes de gravité, **les incendies** figurent parmi les sinistres les plus dévastateurs. Un simple incident, tel qu'un défaut de charge d'un ordinateur posé sur une couette, peut rapidement dégénérer en un sinistre majeur. Un dysfonctionnement d'une enceinte ou d'un projecteur électrique peut malencontreusement engendrer un incendie, entraînant des dégâts considérables dus à la fumée.



FERNANDO BOTERO  
Dancing couple, 2012  
Epreuve en bronze à patine noire  
Adjugée : 1 400 000 €

**Doit-on absolument donner les factures ou les expertises ? Comment est-ce qu'on détermine la valeur des œuvres ?**

Il existe deux principaux types d'assurance. Pour une assurance en valeur déclarée, le client devra apporter la preuve de l'existence, de l'authenticité et de la valeur des biens au moment du sinistre.

Pour une collection plus substantielle, nous préconisons une assurance en valeur agréée. Les biens seront listés dans le contrat sur présentation de factures ou d'expertises. A cet effet, nous collaborons avec l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo si besoin. En cas de sinistre, le client est dispensé de prouver l'existence, l'authenticité et la valeur de l'objet, ce qui élimine tout conflit potentiel avec la compagnie, la valeur étant établie au moment de la souscription. Il est toutefois conseillé de réactualiser les sommes assurées, car elles peuvent fluctuer, notamment en ce qui concerne la cote des artistes contemporains et la valeur des montres, entre autres.

Nous visons à sécuriser le patrimoine de nos clients et à leur offrir une tranquillité d'esprit.

**Comment sont indemnisés les sinistres ?**

En cas de dommage, le client pourra choisir de restaurer l'œuvre et d'obtenir une compensation pour sa dépréciation ou de la remplacer ou d'être remboursé même en cas de sinistre partiel. Cette garantie « cash option » est proposée par l'un de nos partenaires HISCOX.

Cette dernière, insidieuse, s'immisce dans les moindres recoins de la demeure, affectant non seulement les objets d'art, mais également l'intégralité de l'habitation.

**Les vols**, bien que moins fréquents en raison de la nature encombrante des objets d'art, montrent une tendance à la hausse, en particulier pour les montres et les bijoux.

**Quel contrat conseillez-vous à vos clients ?**

Nous proposons des contrats en «tous risques sauf» à nos clients. Cela implique que tous les risques sont assurés sauf ce qui est exclu tels que les dommages causés par les rongeurs ou les sinistres graduels résultant d'une humidité persistante.

Nous pouvons garantir sur le même contrat les œuvres d'art et de collection, les montres et les bijoux. Le contrat est adapté en fonction des nouvelles acquisitions et les biens sont assurés en monde entier et ce même en cours de transport.

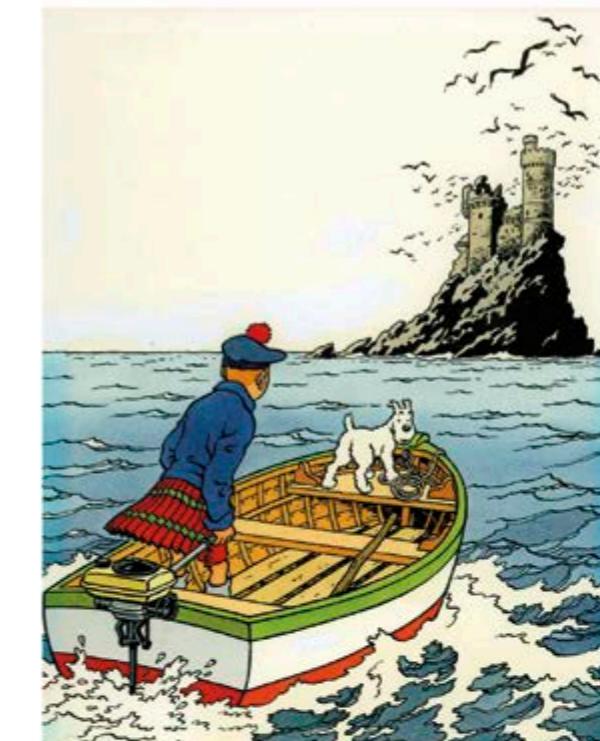
**Quelles sont les tendances actuelles ?**

Nos clients se tournent de plus en plus vers l'investissement dans des véhicules de collection, qui comme les œuvres d'art, incarnent des valeurs refuges. Pour répondre à cette tendance, Suisscourtage a créé des contrats dédiés et exclusifs.

**Votre interlocutrice dédiée:**  
Stéphanie Démarest | +33 6 40 61 14 09 |  
sdemarest@suisscourtage.com

## BANDES DESSINÉES ORIGINALES

25 JUIN 2025 À 14H30

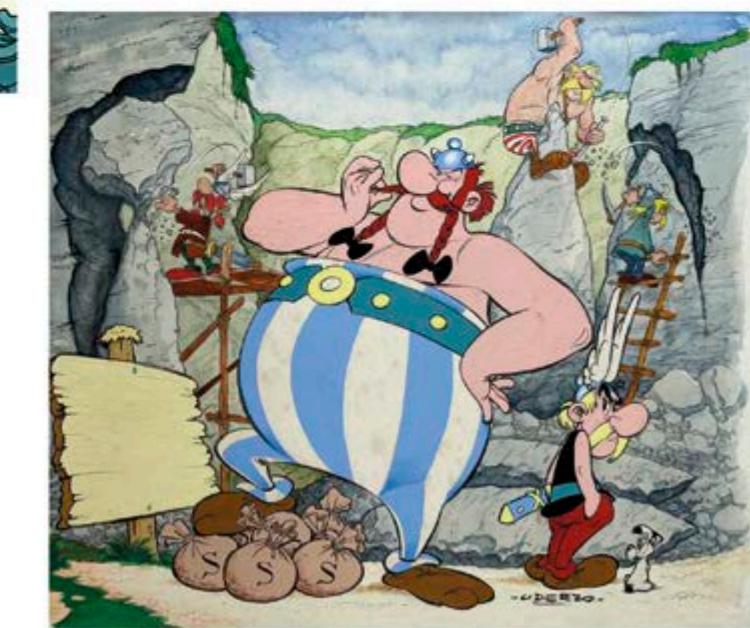


GEORGES REMI DIT HERGÉ (1907-1983)

TINTIN  
Album pop hop l'Île noire  
Couverture originale en couleur  
avec certificat du comité d'authentification  
25,5 x 21 cm  
© Hergé, Tintinimaginatio/2025

ALBERT UDERZO (1927-2020)

Obélix et Compagnie  
Couverture couleurs  
Dédicacée par Uderzo  
Avec certificat d'authenticité  
36,7 x 34,7 cm



ASTERIX®-OBELIX®-IDEFIX® / ©2025 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ/GOSCINNY - UDERZO

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - spalomba@hvmc.com

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

ARTS D'ASIE

18 JUIN 2025 À 14H



ROBE DE COUR LONGPAO

En soie bleu brodée aux fils d'or, polychromes et d'argent.  
Finement décoré de neuf dragons à cinq griffes figurés  
pourchassant la perle sacrée.

Chine, fin de la dynastie Qing (1644-1912)  
Haut. : 145 ; Larg. : 220 cm

CONTACT

Arnault PIANO  
+377 93 25 88 89  
apiano@hvmc.com

WWW.HVMC.COM

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - spalomba@hvmc.com

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

MAÎTRES ANCIENS

28 JUIN 2025 À 14H30



JEAN-HONORÉ FRAGONARD (1732-1806)

Le Pacha  
Huile sur toile  
72 x 90 cm

EXPERT

CABINET TURQUIN  
69 rue Sainte-Anne  
75002 Paris



CONTACT  
SONNY PALOMBA  
antiques@hvmc.com  
06 40 62 69 66

PROVENANCE

Probablement  
Vente Vigier 14 / 15 mai 1818, lot 19  
Le Roi Salomon  
Collection privée Belgique

WWW.HVMC.COM

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - spalomba@hvmc.com

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC  
ARCHÉOLOGIE

26 JUIN 2025 À 15H



**EXPERT**  
BIANCA MASSARD  
Membre de la F.N.E.P.S.A.

**CONTACT**  
SONNY PALOMBA  
[antiques@hvmc.com](mailto:antiques@hvmc.com)  
06 40 62 69 66

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

SOUVENIRS  
GRAND TOUR

27 JUIN 2025 À 14H



ATTRIBUÉE À BENEDETTO BOSCHETTI  
(ROME, 1820 - ROME, 1879)

Rare Tazza en giallo antico  
Italy, circa 1820-40

**EXPERT**  
BIANCA MASSARD  
Membre de la F.N.E.P.S.A.

**CONTACT**  
SONNY PALOMBA  
[antiques@hvmc.com](mailto:antiques@hvmc.com)  
06 40 62 69 66

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

BAGUE EN OR SERTIE  
D'UN LARGE CAMÉE  
NÉOCLASSIQUE SUR ONYX  
Travail italien, début XIX<sup>e</sup> siècle  
Portrait de Paolina Borghese(?)

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

## MONTRES DE COLLECTION

8 JUILLET 2025 À 15H



CHOPARD IMPERIALE  
CHRONOGRAPH

Référence : 37/3180-22.



ROLEX COSMOGRAPH

DAYTONA

Or Jaune 18k

Référence : 6239

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

## VENTE D'IMPORTANTS BIJOUX

6 ET 7 JUILLET 2025



VAN CLEEF AND ARPELS  
EXCEPTIONNELLE DEMI PARURE

En fleurs de platine et or gris, sertie de diamants et émeraudes,  
comprenant une broche et une paire de clips d'oreilles



EXPERT

Cabinet Arnaud BEAUVOIS  
85 Bd Malherbes - Paris 8<sup>e</sup>  
00 33 (0)1 53 04 90 74  
[arnaud@beauvois.info](mailto:arnaud@beauvois.info)  
[domitille@beauvois.info](mailto:domitille@beauvois.info)

CONTACT  
Emma LOZANO  
[elozano@hvmc.com](mailto:elozano@hvmc.com)  
+377 93 25 54 94

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

VENTE DE MAROQUINERIE  
DE LUXE

5 JUILLET 2025 À 15H

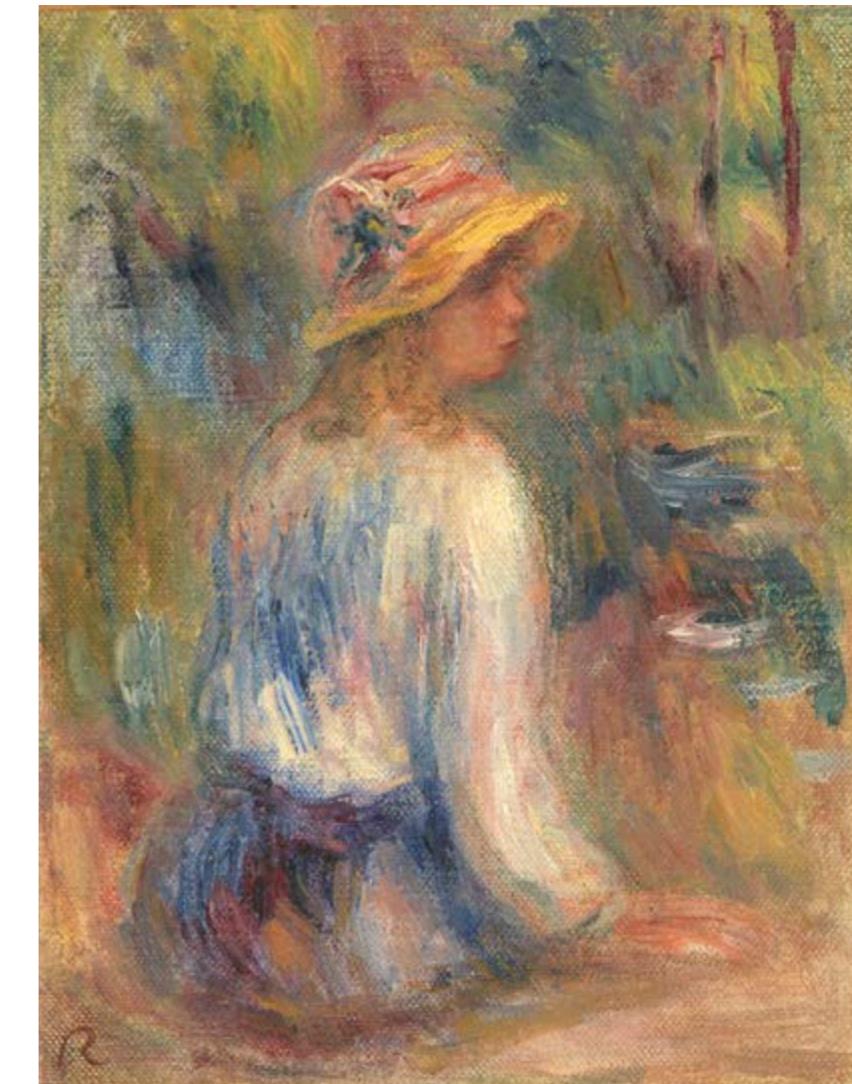


[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

HVMC

ART MODERNE & CONTEMPORAIN  
VENTE EN PRÉPARATION  
9 JUILLET 2025 À 14H



PIERRE AUGUSTE RENOIR  
(1841-1919)

Jeune fille au chapeau fleuri,  
circa 1910 (fragment)  
Huile sur toile  
20 x 16 cm

CONTACT  
Alix MOURNET  
+377 93 25 88 89  
[amournet@hvmc.com](mailto:amournet@hvmc.com)

**B** EXPERT  
Cabinet Arnaud BEAUVOIS  
85 Bd Malherbes - Paris 8<sup>e</sup>  
00 33 (0)1 53 04 90 74  
[barbara@beauvois.info](mailto:barbara@beauvois.info)  
BEAUVOIS  
CABINET D'EXPERTISE

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)

10 - 12 Quai Antoine 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO - Tél. : 00 377 93 25 88 89 - [spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)

CONTACT  
SONNY PALOMBA  
[spalomba@hvmc.com](mailto:spalomba@hvmc.com)  
06 40 62 69 66

## CONDITIONS DE VENTE

L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo intervient comme mandataire du vendeur. Il n'est pas partie au contrat de vente qui relie le vendeur et l'acheteur. Les conditions suivantes de vente, et tout ce qui se rapporte à la vente, sont régies par le droit monégasque. Toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux de la Principauté de Monaco. La vente s'effectue au comptant et la devise utilisée est l'euro (€).

### GARANTIES

Les désignations portées au catalogue sont établies par l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo s'il n'y a pas d'assistance d'expert, et exclusivement par l'expert qui l'assiste le cas échéant. Si nécessaire, des rectifications sur la désignation ou l'estimation pourront être apportées au moment de la présentation de l'objet, signalées aux acquéreurs potentiels et portées au procès-verbal de la vente. Dans le cadre de l'assistance d'un expert, celui-ci assume l'entièreté de responsabilité des désignations initiales ou modifications portées au procès-verbal. La responsabilité de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ne saurait être engagée dans le cas d'un litige portant sur l'authenticité ou l'état d'un bien, l'hôtel des Ventes de Monte-Carlo n'étant tenu que par une obligation de moyens.

Sur l'état des lots présentés, l'absence de référence à l'état dans la désignation portée au catalogue n'implique aucunement que l'objet soit exempt de défauts, et certaines restaurations qui ne modifient pas sa nature et son époque ne peuvent être une cause de litige.

Le bien, en l'absence de mention, est considéré comme vendu dans l'état. Les experts sont à la disposition des clients de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo préalablement à chaque vente pour répondre à toute question dans ce domaine.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs de prendre connaissance de l'état des lots.

### MOBILIER, TABLEAUX ET OBJETS D'ART

Les meubles, les tableaux et les objets sont vendus dans l'état. Sur un meuble ou un objet, la restauration ou le remplacement d'éléments qui ne modifient pas la nature et le caractère authentique du meuble ou de l'objet, sont considérés comme des entretiens d'usage.

Sur un tableau, le ré-entoilage, le doublage ou le parquetage sont des mesures conservatoires et ne constituent pas un vice s'ils ne sont pas signalés.

Les dimensions sont fournies à titre indicatif.

### BIJOUX ET MONTRES

#### PIERRES DE COULEURS ET PERLES

Un certain nombre de pierres précieuses ont été professionnellement traitées pour les embellir (traitement thermique et huilage pour les gemmes, blanchiment pour les perles). Ces opérations sont traditionnellement admises par les négociants internationaux en joaillerie. Pour certains bijoux et avec l'accord du client vendeur, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo peut obtenir des rapports provenant de laboratoires de gemmologie de réputation internationale qui, si cela est demandé, peuvent indiquer la présence ou l'absence de tout traitement thermique. Pour les pierres précieuses importantes et les perles fines, l'Hôtel des Ventes met à disposition des clients des certificats établis préalablement par des laboratoires de renommée internationale. Si l'acheteur souhaite un certificat différent, émanant d'un laboratoire de son choix, il doit le demander dans un délai de 30 à 10 jours avant la vente. Aucune réclamation concernant les certificats fournis ne peut être admise à posteriori de la vente. Les photos des bijoux, les couleurs ainsi que les échelles ne sont pas contractuelles.

### MATIÈRES ANIMALES

Le corail, l'ivoire, l'écaille de tortue et tous les matériaux en provenance d'espèces en voie de disparition peuvent passer en vente publique aux enchères tant qu'ils font partie intégrante de bijoux anciens.

### LES PIERRES BIRMANES

Les bijoux ornés de rubis ou de jadéite birmane, ne peuvent être exportés vers les Etats-Unis. Toutefois, s'ils sont accompagnés d'un certificat ou d'une facture, daté d'avant Octobre 2007, ils pourront être exportés sur le sol américain. Dans la communauté européenne, les rubis et les jadéites birmanes peuvent circuler librement.

### MONTRES

Tous les lots sont vendus dans l'état. Aucune réclamation ne pourra être engagée contre l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo et son expert, sur la présence d'une réparation ancienne, sur l'étanchéité initiale ou sur le fonctionnement. L'acquéreur potentiel pourra réclamer un état de condition avant la vente auprès de l'expert.

### CONDUITE DE LA VENTE ET ENCHÈRES

Tout acheteur potentiel doit s'identifier préalablement à l'aide d'un formulaire d'enregistrement mis à sa disposition à l'entrée de la salle par le personnel de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo. Il doit fournir une pièce d'identité en cours de validité et, sur demande, justifier de références bancaires. Un carton portant un numéro correspondant à l'enregistrement sera remis à l'acquéreur qui devra le restituer en quittant la salle. Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication.

Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, demander l'effacement, la limitation du traitement de vos données, demander que vos données vous soient transmises dans un format structuré ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo par courrier ou par email.

Il est strictement personnel et permet à celui-ci d'enrichir pendant la vente. Les enchères suivent l'ordre de numérotation du catalogue, sauf modification d'ordre décidée à la libre appréciation de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo.

L'adjudicataire est le plus offrant et dernier enchérisseur.

Au moment de l'adjudication, dans le cas d'une contestation, principalement si plusieurs enchérisseurs déclarent avoir porté simultanément une enchère équivalente, et si le fait est établi clairement, et même si le mot « Adjugé » a été prononcé,

l'objet est remis instantanément aux enchères au dernier montant obtenu et l'ensemble des personnes présentes autorisées à encherir à nouveau. Les mentions d'identité portées sur le bordereau d'adjudication seront identiques à celles portées sur le formulaire d'enregistrement.

Aucune modification d'identité ne pourra être opérée sans l'accord des dirigeants de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo. Une fois l'adjudication prononcée, l'acquéreur est responsable de l'intégrité de l'objet acquis et de son assurance.

### ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Tout acquéreur potentiel identifié par l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo pourra enchérir par téléphone pendant la vente. Les demandes de lignes téléphoniques devront pour être recevables par écrit, accompagnées d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un relevé d'identité bancaire. L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo se chargera de contacter par téléphone durant la vente l'enchérisseur mais décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans le cadre de ce service.

### PRIX DE RÉSERVE ET ESTIMATIONS

Devant chaque lot dans le catalogue, une estimation est portée, qui ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle en cas d'importation temporaire. Sauf précision, tous les lots sont offerts avec un prix de réserve contractuellement établi avec le vendeur en dessous duquel le bien ne peut être adjugé. En l'absence de prix de réserve fixé avec le vendeur, aucune contestation ne pourra être formulée par celui-ci dans l'hypothèse où l'objet serait adjugé en dessous de la fourchette de l'estimation.

### PRÉEMPTION

L'Etat Monégasque peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente dans la Principauté de Monaco. L'Etat se substitue au dernier enchérisseur. La décision de préemption est portée à la connaissance de l'huissier aussitôt après le prononcé de l'adjudication. Elle est mentionnée au procès-verbal de celle-ci. Elle doit être confirmée dans un délai de quinze jours. En l'absence de confirmation à compter de ce délai, l'objet revient au dernier enchérisseur.

Article 2-1 loi n°1014 du 29/12/1978 concernant les ventes publiques de meubles.

### IMPORTATION

Tous les dépôts précédés de ce sigle sont en importation temporaire d'un pays hors CEE. Leur prix d'adjudication sera majoré de la TVA à 5,5 % (TVA) ou à 20% (TVA) en sus des frais légaux. Cette TVA sera récupérable en cas de réexpédition hors CEE dans un délai d'un mois sur présentation du document douanier prouvant leur réexpédition. Aucun bordereau HT ne pourra être établi sans justificatif officiel d'exportation, le numéro de TVA intracommunautaire n'étant pas suffisant.

### EXPORTATION

Il appartient à l'acheteur de vérifier préalablement à l'achat si le bien est soumis à des formalités douanières relatives à l'exportation.

### RIB HVMC

**Code Banque** 12739    **Code Guichet** 00070    **Numéro de Compte** 05567300000    **Clé RIB** 71

**Domiciliation**  
CFM ALBERT 1ER  
CFMOMCMXXXX

### CERTIFICAT DE BIEN CULTUREL

Si l'exportation du bien est subordonnée à la délivrance d'un Certificat de Bien Culturel par le Ministère de la Culture, il est de la responsabilité de l'adjudicataire de le demander. Aucun retard de paiement du montant dû, ni aucune annulation de vente ne pourront être justifiés par le refus ou le retard de l'autorisation d'exportation.

Si un Certificat de Bien Culturel n'a pas déjà été émis par la Direction des Musées de France pour un lot vendu, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo peut administrer la demande auprès de la Direction des Musées de France aux frais de l'acquéreur.

### LICENCE D'EXPORTATION DE BIEN CULTUREL

Pour les exportations hors de l'Union Européenne d'un Bien Culturel, il appartient à l'adjudicataire de demander une Licence d'exportation. L'intervention d'un transitaire est nécessaire afin de traiter cette démarche ainsi que l'expédition du bien culturel vendu. L'acheteur pourra contracter un de nos correspondants transitaires afin de finaliser cette procédure.

### FRAIS

En sus du prix d'adjudication, l'acheteur devra acquitter des frais de 25% HT jusqu'à 500 000 €, 23% HT sur la tranche de 500 001 € à 2 000 000 € et 20% HT sur la tranche au-delà de 2 000 001 €.

### FRAIS SUPPLEMENTAIRES LIÉS AUX ENCHÈRES EN LIVE

En sus des frais d'adjudication, les enchères en live sur le site www.invaluable.com entraîneront des frais supplémentaires de 3,60% TTC (dont TVA 20%) du montant adjugé.

### PAIEMENT

La vente se fait expressément au comptant, et le règlement doit être effectué dans les trois jours qui suivent la vente aux enchères. L'acquéreur doit régler le prix d'achat qui comprend le montant de l'adjudication, les frais et taxes éventuels :

- Par chèque bancaire certifié en euro
- Par virement bancaire en euro
- Par carte bancaire Visa ou Mastercard avec justificatif d'identité

Tout règlement par American Express fera l'objet d'une majoration de 2,75% de frais

- En espèces en euro jusqu'à un montant inférieur à 30 000 €.
- Les chèques émis sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'à la seule discrétion des dirigeants de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo.

Si l'acquisition n'est pas réglée au comptant, l'objet ne pourra être délivré à l'acquéreur.

L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ne peut être tenu pour responsable d'un défaut de paiement de l'acquéreur, et n'est donc ne rien redébiable du paiement au vendeur. La mise en recouvrement du paiement par lettre recommandée avec accusé de réception entraînera une majoration de 5% du prix d'adjudication, avec un minimum de 200 €. Ceci n'exclue en rien l'allocation de dommages et intérêts liés à une procédure.

A défaut de paiement par l'acquéreur et après une mise en demeure restée infructueuse et au terme d'un mois révolu à compter de l'adjudication, l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo se réserve le droit d'annuler la vente et d'engager des poursuites en dommages et intérêts contre l'acquéreur défaillant.

L'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo est adhérent au Registre central de prévention des impayés des commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du SYMEV, 15 rue Freycinet 75016 Paris.

### RETRAIT DES ACHATS ET RESTITUTION DES LOTS AUX VENDEURS

Les achats ne seront remis qu'après encasement de la totalité des sommes dues.

Les lots adjugés demeureront aux risques, frais et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas eu lieu. Il appartient à l'adjudicataire d'assurer ses acquisitions.

Il appartient aux acheteurs de retirer ou faire retirer leurs lots auprès de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo ou de l'un de ses magasins sous huitaine. Au-delà, des frais de stockages seront appliqués :

- 60 € de frais fixes de manutention.

- 30 € par lot et par semaine non divisible.

Expédition des achats et restitution des lots invendus :

Les achats peuvent être expédiés à condition d'en faire la demande écrite auprès de l'Hôtel des Ventes de Monte-Carlo, étant entendu que les expéditions se font à la charge et sous la responsabilité du propriétaire. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas de vol, disparition ou dommage survenu lors du transport.

## TERMS AND CONDITIONS OF SALE

### EXECUTION OF THE SALE AND AUCTION

The auction house Hôtel des Ventes de Monte-Carlo acts as agent for the seller. It is not a party to the contract of sale that binds the buyer and seller. The following terms and conditions of sale, as well as everything related to the sale, are governed by Monégasque law. All legal actions are within the jurisdiction of the Courts of the Principality of Monaco. The sale takes place for payment in full and the currency is the Euro (€).

### GUARANTEES

The descriptions in the catalogue are established by the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo if no expert appraiser has assisted, and exclusively by the expert appraiser who assists as required. If necessary, corrections of the description or estimate can be made upon presentation of the object, which shall be pointed to potential purchasers and noted in the record of the sale. In the framework of assistance by an expert appraiser, said latter assumes full responsibility for initial descriptions or modifications made to the report. The liability of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo cannot be engaged in the event of dispute regarding the authenticity or condition of an item, since the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo is bound by an obligation of means.

As concerns the condition of the lots offered, note that the lack of reference to the condition in the description given in the catalogue does not imply that the item is free from defects, and certain restorations that do not change its nature and period cannot be a cause of dispute. The item, in the absence of any mention, is considered sold in the state in which it is found. Experts are available to customers of the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo prior to each sale to answer any questions concerning such matters.

No claim shall be accepted once the hammer falls as a prior exhibition of the items enables potential buyers to form their own judgment of the condition of the objects.

### TELEPHONE BIDS

All potential buyers identified by the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo may bid by telephone during the sale.

In order to be admissible, requests for telephone lines must be made in writing, accompanied by a valid piece of identity and a RIB (bank account information certificate). The Hôtel des Ventes de Mont-Carlo will contact the bidder by telephone during the auction; however, it declines all liability for any error or omission in connection with said service.

### FURNITURE, PAINTINGS AND ART OBJECTS

Furniture, paintings and art objects are sold in the state in which they are found.

The restoration or replacement of elements on furniture or an object that do not change the nature and authenticity of the furniture or object are considered usual upkeep.

Re-backing, doubling, and parquetry on a painting are protective measures and do not constitute defects if they are not reported.

Dimensions are provided for reference only.

### JEWELLERY AND WATCHES

#### COLOURED STONES AND PEARLS

A number of precious stones have been professionally treated for their embellishment (heat treatment and oiling for the gems, whitening of pearls). These operations are traditionally accepted by international jewellers.

For certain pieces of jewellery and with the clientseller's agreement, the Hôtel des Ventes de Mont-Carlo may obtain reports from gemological laboratories of international repute, which, if requested, may indicate the presence or absence of any heat treatment.

For large gemstones and pearls, the Hôtel des Ventes will provide its clients with certificates established by internationally renowned laboratories prior to their sale. If the buyer wishes to have a different certificate from a laboratory of their choice, they must request it between 30 and 10 days prior to the sale. No claims regarding the certificates provided can be accepted after the sale. Jewel's pictures, colours and scale are non contractual.

### ANIMAL MATERIALS

Coral, ivory, tortoiseshell and all materials from endangered species can be sold in a public auction as long as they are an integral part of antique jewellery.

CATALOGUE ET PHOTOS VISIBLES SUR  
**WWW.HVMC.COM**

SI VOUS SOUHAITEZ ENCHÉRIR  
PAR TÉLÉPHONE  
OU LAISSER UN ORDRE D'ACHAT,  
MERCI DE VOUS INSCRIRE SUR

**bid@hvmc.com**

**HVMC**  
HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO





HVMC

10 - 12 QUAI ANTOINE 1<sup>ER</sup> 98000 MONACO  
TÉL. : 00 377 93 25 88 89 • FAX : 00 377 93 25 88 90  
[WWW.HVMC.COM](http://WWW.HVMC.COM)